



# RETROSPECTIVE 2014

« Ensemble pour Labruyère »

30 mars 2014

Une nouvelle équipe municipale se met en place. Comme cité dans leur déclaration :

**« Ils sont prêts à mettre toutes leurs compétences dans la réalisation de leur engagement au service du village, et le tout, dans une ambiance constructive et conviviale ».**



## Le Mot du Maire

*9 mois déjà... Cette même équipe municipale a œuvré déjà, afin de mener à bien les projets qu'elle s'est fixée, avec une ambition de renouveau et de faire vivre le village. C'est dans cet esprit de communication, de concertation, que nous avons commencé un travail collectif, constructif pour lequel nous nous sommes engagés et je tiens à remercier tous les conseillers, pour leur implication dans différentes actions, chacun apportant dans son domaine de compétence, une aide précieuse, au service de la communauté.*

*Mes plus vifs remerciements iront également à tous ces bénévoles, qui spontanément, ont donné de leur disponibilité, leur matériel, leurs bras, leurs astuces... au service de la commune.*

*Malgré un contexte économique existant difficile, des nouvelles mesures budgétaires drastiques, les élus et moi-même, nous efforcerons, avec lucidité et prudence, à apporter une attention particulière à chaque projet engagé.*

*2014 s'achève, une nouvelle année prend le relai. Souhaitons-là constructive !*

*Au nom de mes collègues, je formule à tous les administrés, aux employés municipaux, tous mes vœux de bonne et heureuse année.*

*Que 2015 apporte à chacun d'entre vous, à vos proches, votre famille : santé, joie, bonheur et plénitude dans vos projets.*

*Odile DERVIER*

## Différents travaux effectués par le bénévolat d'administrés et implication des conseillers

Entretien de la voirie communale →



Fleurissement de la salle communale →



← Entretien de la mare « Le Rompeau »



Gros travail de rénovation de l'entrée et des grilles du cimetière →



Nettoyage des buses →→  
Travail et bonnes volontés sont à l'honneur  
Les anciens pompiers ont retrouvé leurs gestes d'antan et l'ancien matériel du CPI



Plantation de végétaux  
à l'entrée du cimetière →→



## Animations :

→→  
→ 14 Juillet : La municipalité organise un repas barbecue. Une 100<sup>e</sup> de participants répondent à l'appel : ambiance festive. Un comité des fêtes, nouvellement créé, avec à sa présidence : Mme Isabelle Buisson sera associé à cette manifestation, pour la vente de boissons, hors repas.



← Le 24 Août, le comité des fêtes organise un 1<sup>er</sup> vide grenier sur la commune. Les organisateurs sont satisfaits de cette journée.

Semaine Bleue : mardi 14 Octobre →  
Une 20<sup>e</sup> d'enfants descendent du bus scolaire pour saluer nos Anciens « Les Gais Lurons » à la salle communale. Goûter et boissons sont offerts.



← 11 Novembre : A l'occasion de la commémoration, une exposition est mise en place à la salle communale, sur « la Grande Guerre, vue de Labruyère » préparée par une équipe de bénévoles.

23 Novembre : repas des Anciens :  
43 personnes de 65 ans et plus sont concernées. Ambiance cordiale. → →



←← Au profit du Téléthon...

Le Comité des Fêtes organise le 6 décembre une marche, avec 2 parcours, suivie d'un repas tartiflette. Ambiance conviviale, les organisateurs sont satisfaits de la participation.

Noël des enfants → → → →

Pour se préparer à accueillir le Vieil Homme à la barbe blanche, on fera patienter la 40<sup>e</sup> d'enfants par l'animation de contes et chants de Noël. Une collation suivra. Puis les habitants seront conviés à venir déguster vin chaud et fromage de tête.



## Action citoyenne

→ →  
Jeudi 27 novembre : signature d'un protocole d'accord à la salle communale en présence de Mme la Sous-Préfète, la gendarmerie, des conseillers municipaux, des référents volontaires, dans le cadre de l'action citoyenne « Voisins Vigilants ».



Au cours de ces derniers mois encore ...

- ↳ Divers travaux ont été effectués par des professionnels :
  - Suppression d'une cheminée à la salle communale ;
  - Entretien de l'église (remplacement chéneau et travaux de maçonnerie) ;
  - Curage des fossés ;

L'élagage des arbres (notamment à la marre) est imminent ;

- ↳ Des dépenses ont été effectuées :
  - Achat d'un nouvel ordinateur qui répond aux nouvelles exigences administratives (subvention de 50% accordée) ;
  - Achat d'une mallette à outils pour l'utilisation de l'employé communal ;
  - Rails à vélos installés sous le préau dans la cour de la salle communale ;
  - Poubelle installée à la mare ;

➤ D'autres menus travaux et services, rendus toujours par des bénévoles, non négligeables, favorisant une meilleure fonctionnalité de la salle communale ou l'entretien de la commune, dont les finances communales n'ont pas eu à supporter.

➤ Un don de petites tuiles grises par Mme Madeleine Decosne pour la rénovation de l'Oratoire St Sébastien ;

➤ Archives communales : stockage : Une solution provisoire a été trouvée grâce à la mise à disposition par M. Pascal Richardin, d'un local plus approprié que celui existant. Suite à un contrôle de la Directions des archives départementales qui a découvert l'entrepôt des archives communales dans un local humide et malsain, il était urgent de palier à cette situation.

**Tous ces participants, ces intervenants, ces bénévoles sont chaleureusement remerciés.**

## Des Projets pour 2015 ...

- Le projet essentiel de la nouvelle équipe municipale sera la réhabilitation du bâtiment communal. Au préalable, une étude avait déjà été instruite, pour un coût de 18 150 € HT. Le projet n'a pas abouti en raison d'un manque de concertation, de communication. La majorité de conseillers du précédent mandat, n'avait pas souhaité la continuité du projet, le considérant comme démesuré. La nouvelle mandature et sa commission travaux a réfléchi sur un autre schéma, plus humble, et une nouvelle étude pour un coût de 17 000 € HT, par le biais d'un avenant avec le même cabinet d'architecte BAU a été conclu. Ils ont souhaité conserver le bâtiment actuel, tout en lui préservant son cachet et son âme d'antan, en le rendant plus fonctionnel. Des plans sont arrêtés et chiffrés. Un nouveau permis de construire est instruit.

- Le remplacement du tracteur tondeuse devient nécessaire : Il est prévu au budget 2015. Financement à taux 0, sur 4 années. L'acquisition d'une aide parlementaire (2 000€) est bonne voie ;

- Rénovation de l'éclairage public sur 2 années, voire 3 années suivant le coût, par le SICECO (subvention SICECO à 50 %) ;

- Rénovation de l'Oratoire St Sébastien. Subventions sollicitées ;

- Un autre projet serait envisagé : aménagement de la marre.

- .....

## INFORMATIONS DIVERSES

### INFOS PRATIQUES

Jours et horaires d'ouverture de la mairie : **Mardi : 8h 30 – 12h**

**Vendredi : 13h 30 – 17h**

-----

**31 décembre 2014 : de 11h à 12h.**

**Permanence Mairie pour les dernières inscriptions sur les listes électorales.**

**Prochaines élections : Départementales : les 22 et 29 mars 2015.**

### ETAT CIVIL 2014

- **28 mars : décès de M. Pierre MAILLET, 86 ans.**
- **12 Septembre : naissance de Léon Fréga**
- **17 Septembre : décès de Léon Fréga (tristesse et compassion accompagnent la famille).**



## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Un Plan Communal de Sauvegarde communal (PCS) est élaboré et sera voté par les élus municipaux.

Ce document de vie communale très important donne des renseignements pratiques concernant les mesures à tenir, les consignes, en cas de catastrophes naturelles, ou autres.

Ce dossier sera disponible, courant du 1<sup>er</sup> trimestre au bureau de la Mairie. Chaque administré pourra le consulter.

## RAPPELS POUR LE BIEN ETRE DE CHACUN

### Nuisances sonores

Arrêté préfectoral du 16 juin 1999, relatif à la lutte contre les nuisances sonores :

Article 4 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptible de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon thermique, tronçonneurs, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h 30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12h.

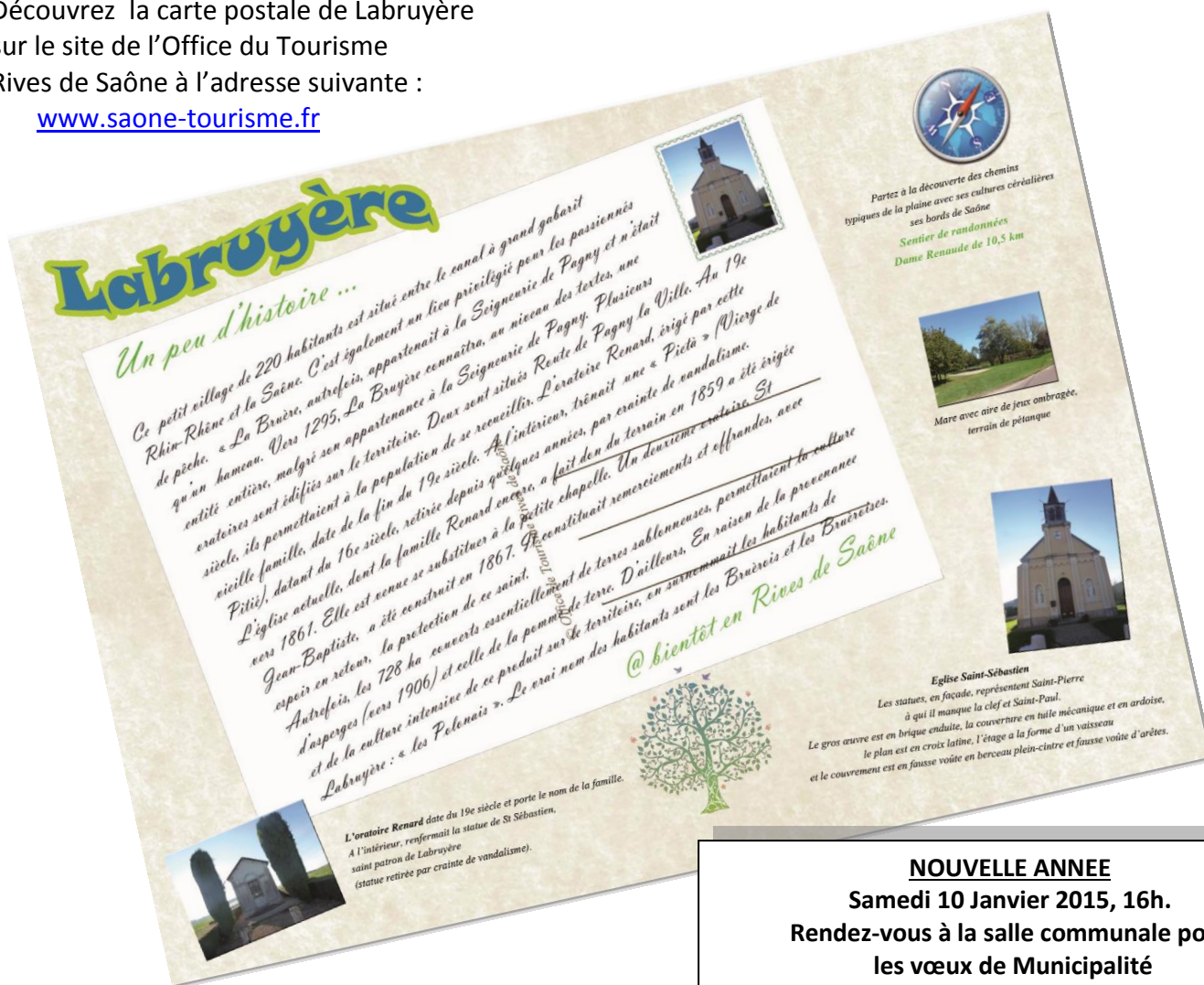
### Chiens en divagation

La divagation des chiens est interdite. Il est demandé aux propriétaires de prendre leurs dispositions afin d'éviter tout échappement de leurs bêtes.

Découvrez la carte postale de Labruyère sur le site de l'Office du Tourisme

Rives de Saône à l'adresse suivante :

[www.saone-tourisme.fr](http://www.saone-tourisme.fr)



Partez à la découverte des chemins typiques de la plaine avec ses cultures céréalières ses bords de Saône

Sentier de randonnées  
Dame Renaude de 10,5 km



Mare avec aire de jeux ombragée, terrain de pétanque



Eglise Saint-Sébastien

Les statues, en façade, représentent Saint-Pierre à qui il manque la clé et Saint-Paul. Le gros œuvre est en brique enduite, la couverture en tuile mécanique et en ardoise, le plan est en croix latine, l'étage a la forme d'un vaisseau et le couvrement est en faîsses voûtées en berceau plein-cintre et fausses voûtes d'arêtes.

## NOUVELLE ANNEE

Samedi 10 Janvier 2015, 16h.

Rendez-vous à la salle communale pour les vœux de Municipalité et partage de la galette des rois.

Tous les habitants sont invités à participer.

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2015**

Merci pour votre confiance - Bien cordialement  
Odile DERVIER